MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Somme

Commune : MAILLY-MAILLET

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle sépulcrale des Mailly

Monument(s)

Appellation : Chapelle sépulcrale des Mailly

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/06/1973

Étendue de la protection : Chapelle sépulcrale des Mailly (cad. E 58) : classement par arrêté du 5 juin 1973

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.